



## Assemblée générale

Distr.  
GÉNÉRALE

A/AC.154/302  
13 janvier 1997  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

### COMITÉ DES RELATIONS AVEC LE PAYS HÔTE

LETTRE DATÉE DU 10 JANVIER 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU COMITÉ  
DES RELATIONS AVEC LE PAYS HÔTE PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DE  
LA FÉDÉRATION DE RUSSIE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Suite aux débats qui ont lieu hier à la réunion du Comité des relations avec le pays hôte, j'ai l'honneur de porter à votre attention, en votre qualité de Président du Comité, le texte ci-joint d'une note verbale datée du 10 janvier 1997 adressée à la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies par la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Comité des relations avec le pays hôte.

Le Représentant permanent

(Signé) S. LAVROV

ANNEXE

Note verbale datée du 10 janvier 1997, adressée à la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies par la Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies

La Mission permanente de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments à la Mission des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies et tient à l'informer de ce qui suit.

Le 10 janvier 1997, des exemplaires du tract au ton menaçant ci-joint ont été placés sur le pare-brise de certains de nos véhicules diplomatiques stationnés près de la Mission de la Russie (voir appendice).

À cet égard, la Mission permanente de la Fédération de Russie exhorte la Mission des États-Unis à prendre, conformément aux obligations du pays hôte, toutes les dispositions nécessaires pour prévenir les actes de vandalisme contre les biens de la Mission de la Russie, lui permettre d'assumer normalement ses fonctions et assurer la sécurité et le respect de la dignité de ses diplomates.

Appendice

PAYEZ POUR LES SERVICES D'UN GARAGE COMME TOUT LE MONDE!

RESPECTEZ LA LOI COMME TOUT LE MONDE!

NE RÉSERVEZ PAS LES AIRES DE STATIONNEMENT,  
COMME TOUT LE MONDE!

SI VOUS NE VOUS EXÉCUTEZ PAS, ON VA ARROSER VOTRE  
VOITURE DE PEINTURE ET DÉGONFLER VOS PNEUS!  
(ET CE NE SERA QU'UN AVANT-GOÛT...)

Comité de quartier de l'East Side

-----